

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

SEANCE DU LUNDI 13 AVRIL 2015 – 14 h 30

Présents :

<i>Collège des Résidents :</i>	Mme PERRUSSEL Denise, Présidente Mr AMOUREUX Alexis Mr GLAZIOU Patrick Mr MALIDOR Ernest (invité)
<i>Collège des Familles :</i>	Mme EDELIN Chantal Mr BERTHIAU Joseph
<i>Collège du Personnel :</i>	Mme CORAIRY Séverine Mme PORTAIS Marylène Mr CHAUSSEE David Mme NAUDOT Stéphanie
<i>Conseil d'Administration :</i>	Mme PLANTIN Isabelle
<i>Avec voix consultative :</i>	Mr BARBÉ Michel, Directeur Mme MAILLARD Maria, EMJI 35 Mme QUEAU Aurélie, Elève Directeur Melle BLANC Nathalie, Adjoint Administratif Mme CHEDAILLE Chantal, Cadre de Santé Mme VOBMANN Marie-Thérèse, Cadre de Santé Melle CHEVAL Anne-Sophie, Animatrice Mr BRIGNON Romain, Qualiticien Mme NATIVELLE Sophie, Stagiaire qualité Mme ARIBERTI Sara, Bénévole Mlle DURILI Mathilde, Educatrice stagiaire
<u>Excusés :</u>	
<i>Collège du Personnel :</i>	Mme GAUDRE Emilie, Mr BARBEL Alain-Gwendal
<i>Collège des Usagers :</i>	Mr SAFFRAY Jean-Yves

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du lundi 19 janvier 2015,
- Questions des résidents relatives à la vie quotidienne,
- Rapport annuel qualité – Année 2014,
- Rapports annuels animation – Pôles Maison de Retraite et Alzheimer – Année 2014,
- Rapport annuel d'activités – Année 2014,
- Point sur le projet travaux Oiseaux,
- Point sur les travaux réalisés et les travaux en cours depuis début 2015,
- Point sur la mise en place de la télémédecine,
- Programme des animations année 2015,
- Communication sur la réunion des familles des résidents Oiseaux et Verger du 11 juin, des familles du pôle Alzheimer du 18 juin et du repas du dimanche 7 juin 2015,
- Questions diverses.

La Présidente ouvre la réunion à 14 h 30 et passe la parole à Madame QUÉAU, élève-directrice pour la conduite de la réunion.

1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DU LUNDI 19 JANVIER 2015

Il n'y a pas de remarque sur le procès-verbal de la précédente réunion qui a également été mis en ligne sur le site des Jardins du Castel.

2/ QUESTIONS DES RESIDENTS RELATIVES A LA VIE QUOTIDIENNE

Madame PERRUSSEL souhaite souligner l'action des agents de l'établissement qui sont consciencieux, dévoués, humains et patients et qui savent garder le sourire malgré les remarques.

Madame PERRUSSEL communique ensuite les remarques des résidents :

- Certains résidents se plaignent de la cuisson de la viande, parfois trop dure et donc difficile à mâcher. Certains souhaiteraient également plus de légumes, notamment le soir.
- Des remarques sont faites sur l'impression d'être rationnés pour la nourriture. L'exemple donné est celui du pain qui n'est désormais plus dans une corbeille sur la table.
- Les résidents ont le désir de pouvoir se servir seuls sans nuire au bon déroulement du service, afin de se sentir utiles et que ce soit valorisant.

Madame PERRUSSEL indique également qu'il faudrait faire attention aux économies d'énergie car elle observe souvent des lumières allumées, même en plein jour.

Elle note par ailleurs de manière positive pour le service cuisine les efforts réalisés pour la lutte contre le gaspillage.

Enfin, Madame PERRUSSEL souligne les nombreux changements d'agents et la difficulté à retenir le prénom de chacun d'entre eux. Les liens de confiance sont ainsi difficiles à instaurer. Quant aux prénoms des agents, elle trouverait plus simple que le personnel utilise le prénom quand ils parlent les uns des autres plutôt que dire « mon collègue ». Cela permettrait aux résidents d'assimiler le prénom de chacun. Les badges portés par le personnel sont petits et il n'est pas toujours simple d'y lire l'information.

Madame PERRUSSEL souligne que l'établissement est leur dernière demeure et qu'elle souhaiterait y trouver une ambiance plus familiale et moins lourde, chose qui n'est pas aisée au vue des remarques incessantes faites par certains résidents.

Madame CHEDAILLE note qu'en effet il y a parfois un manque de respect envers le personnel de la part de certains résidents.

Afin de répondre sur la question de l'impression de « rationnement », Madame QUÉAU indique que ce n'est pas l'objectif de rationner la nourriture mais plutôt de rationaliser afin d'éviter le gaspillage alimentaire. Il est ainsi proposé de faire un effort d'information auprès de tous les résidents afin que cette démarche soit bien comprise. Mlle CHEVAL propose d'insérer une information dans le journal interne « Le Lien » afin d'expliquer l'évaluation des déchets.

Madame PERRUSSEL précise également qu'il faudrait adapter les quantités servies pour les personnes qui ont un petit appétit.

Monsieur BARBÉ indique que les équipes de l'établissement sont en perpétuelle réflexion pour continuer à améliorer son fonctionnement.

Monsieur GLAZIOU demande où en est l'abonnement qui devait être fait à la chaîne Being Sport. Monsieur BARBÉ répond que la connexion n'est pas encore faite mais que le service maintenance est en charge de ce dossier. Ils sont actuellement dans l'attente d'une réponse d'Orange.

Monsieur MALIDOR communique ses remarques :

- Concernant les documents d'orientation de l'EHPAD : il y avait beaucoup de documents à lire pour la réunion de ce jour. Il souhaiterait les avoir un peu plus tôt afin d'avoir le temps de tout lire. Monsieur BARBÉ indique que la préparation de ces documents demande beaucoup de travail au secrétariat, qu'un effort sera fait mais qu'il ne peut garantir des délais beaucoup plus longs, les délais légaux de communication étant quoiqu'il en soit respectés.
- Par rapport à la salle à manger du Verger, il souhaiterait savoir si l'installation provisoire va durer longtemps ou non. Monsieur BARBÉ répond que l'installation préparatoire a été concluante et que l'installation définitive sera bientôt réalisée.
- Monsieur MALIDOR demande la possibilité de mettre des amortisseurs sous les pieds de chaise au Verger car elles font beaucoup de bruit quand on les déplace. Il indique également qu'un store de la salle à manger Verger est trop court.
- Il souhaiterait également savoir où en est la réorganisation de la blanchisserie. Monsieur BARBÉ indique que des réunions mensuelles sont organisées au sein de ce service depuis le mois de novembre 2014, en présence de Mr BRIGNON et Mme CHEDAILLE.
- Concernant les repas, Monsieur MALIDOR les trouve dans l'ensemble assez équilibrés. Il propose de faire des demi-parts si besoin, surtout pour la viande le soir.

Madame QUÉAU en profite pour rappeler que suite au dernier CVS, un abonnement à Ouest-France a bien été pris et est donc effectif sur le secteur du Verger. Par ailleurs, et concernant les questionnements sur la circulation aux abords de l'EHPAD, Madame PLANTIN a transmis les demandes en mairie mais au vu des travaux encore prévus sur le secteur pendant environ trois ans, aucun aménagement spécifique ne sera réalisé. Monsieur BARBÉ précise également que la moitié du parking du plan d'eau sera réservée par la mairie pour l'EHPAD (personnels, visiteurs) durant la durée des travaux.

Madame EDELIN note un problème avec les détecteurs automatiques de présence aux Alizés. La lumière ne s'allume pas toujours si la personne est trop petite par rapport à l'installation. Il y a donc un problème d'orientation à revoir.

Monsieur BERTHIAU indique qu'il n'a pas reçu de mails sur la messagerie internet du CVS. Il s'associe également aux remerciements exprimés en début de séance concernant le travail des agents de l'établissement.

Mlle CHEVAL communique les remarques des résidents :

- Certains résidents se plaignent qu'il n'y ait pas de vrai espace de jardinage. Une réflexion est en cours avec l'atelier sur le meilleur emplacement envisageable.

- Une demande est ressortie aux Oiseaux concernant la possibilité d'avoir un espace multimédia, avec un PC fixe et en libre accès. Monsieur BARBÉ précise que nous sommes actuellement dans la période pour répondre à des appels à projet et que celui-ci pourrait entrer dans une demande de subventions auprès de la Fondation de Paris – Hôpitaux de France.

3/ RAPPORT ANNUEL QUALITE – ANNEE 2014

Monsieur BRIGNON reprend les grandes dates de la démarche qualité en 2014, en soulignant la continuité de groupes de travail sur diverses thématiques : ressources humaines, projet de vie sociale et culturelle et rituels et accompagnement de fin de vie.

Il précise qu'en 2014 ont eu lieu, entre autres, la première campagne de pesée des déchets, l'envoi du rapport d'évaluation externe, un audit interne en blanchisserie, un audit en cuisine sur la traçabilité ou encore la création d'une procédure d'hygiène bucco-dentaire.

4/ RAPPORTS ANNUELS ANIMATION – POLES MAISON DE RETRAITE ET ALZHEIMER – ANNEE 2014

Mlle CHEVAL présente le rapport annuel animation pour le Pôle Maison de Retraite. Il y a désormais deux animations proposées le matin et l'après-midi en semaine. Par ailleurs, il y a une animation une fois par mois le week-end, surtout pour des sorties, et suite à des demandes formulées par des résidents.

Les points forts de l'année 2014 : les Olympiades inter-établissements, la fête champêtre, le repas de Noël, la soirée disco, le séjour relationnel de quatre jours, le partenariat avec le cinéma Paradisio, la fête des voisins, la fête de la musique, le repas des convives mais également une innovation avec la sortie catamaran à Saint-Malo.

Les projets menés en 2014 ont été le partenariat avec la médiathèque et la ludothèque, la braderie, l'achat de bacs de jardinage, l'arrivée de Gadjo le chien d'accompagnement social, la réalisation du clip vidéo avec le conseil des jeunes de Châteaugiron et visible sur le site internet de l'EHPAD et l'intervention de la radio Zénith FM tous les 2 mois.

Pour 2015, les projets suivants sont en cours : le projet intergénérationnel « ti-bouts » avec les assistantes maternelles de la commune tous les vendredis matins (environ 40 assistantes maternelles sur l'année et 15 résidents participants) ; la semaine de la culture avec la médiathèque de Noyal Sur Vilaine et le centre culturel de Châteaugiron ; un projet de journée courses de voitures téléguidées avec un lycée ; et cinéma en plein air lors des soirées d'été.

Mme VOBMANN présente le rapport animation pour le Pôle Alzheimer. Elle précise que ce dernier se compose de quatre « lieux de vie » : le PASA, l'accueil de jour, les Floralies et les Alizés ainsi que le grand changement en 2014 a été le triplement de la capacité d'accueil de l'accueil de jour qui est passée de 2 à 6 places. Ce qui veut dire beaucoup de personnes accueillies et un suivi important pour que les places ne soient pas inoccupées.

Le PASA « L'Escale » est un lieu où sont réalisés des ateliers avec l'objectif de diminuer les troubles du comportement. L'accueil y est très encadré et dépend d'une grille spécifique. Les résidents qui peuvent prétendre à un accueil au PASA doivent avoir une note qui se situe entre 3 et 7. Les activités réalisées sont définies chaque semaine en fonction des troubles des résidents.

Concernant l'année 2014 pour le pôle, il y a eu l'arrivée de la chèvre naine Java ; le partenariat mosaïque avec l'ADMR de Janzé ; toujours le partenariat avec l'Ecole Sainte-Croix (Madame VOBMANN souligne d'ailleurs l'implication toujours plus importante des professeurs) ; la deuxième course (Courir pour Alzheimer) montée par l'association des parents d'élèves. Il existe un réel lien inter-générationnel sur ce partenariat.

Fin 2014/début 2015, il y a eu la venue de Gadjou sur le pôle. Des effets positifs ont été notés, notamment la nuit pour la gestion des troubles du comportement. Une fois par mois, intervient également l'association le Cœur sur la patte (avec notamment quatre chiens un vendredi après-midi par mois). Un agent de nuit réalise des ateliers de jonglage. L'association Unanima vient tous les lundis après-midi aux Floraliés pour réaliser des ateliers de médiation animale en individuel.

Madame VOBMANN précise que l'équipe du pôle travaille sur l'observation attentive et avec systématiquement des transmissions écrites.

Elle indique également que l'atelier d'art-thérapie avec les familles est interrompu jusqu'à la fin de l'année.

Il n'y a pas de remarque ni de question sur ces deux rapports.

Monsieur BARBÉ ajoute que l'établissement tente au mieux de s'adapter aux demandes des résidents et que ces derniers ainsi que les familles ne doivent pas hésiter à faire remonter des suggestions d'activités, de sorties. Tout ne sera pas forcément réalisable dans l'immédiat mais il est important d'exprimer ces souhaits.

Il en profite également pour féliciter le personnel y compris pour son investissement en dehors de leurs heures de service.

5/ RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES – ANNEE 2014

Monsieur BERTHIAU demande où en est le renouvellement de la convention tripartite de l'établissement. Monsieur BARBÉ indique qu'il n'a, à l'heure actuelle, aucune date pour celui-ci mais que ce ne sera pas pour le premier semestre 2015.

Madame QUÉAU présente le rapport annuel d'activités 2014.

Sont signifiés les nouveaux membres présents aux instances suite aux élections professionnelles de décembre 2014 ainsi que l'arrivée de Madame PLANTIN, représentante du Conseil d'administration.

Madame QUÉAU indique que le nouveau projet d'établissement est en cours de réalisation et devrait paraître au dernier trimestre 2015. Elle mentionne également les nouvelles conventions signées en 2014 : un partenariat pour le parcours de soins bucco-dentaires des personnes en situation de grande dépendance avec le CH de Janzé et la mise à disposition d'une astreinte infirmier de nuit, dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif expérimental infirmier de nuit mutualisé entre plusieurs EHPAD et le CH de Janzé. Un point est ensuite fait sur les diverses subventions obtenues en 2014 pour l'achat d'un véhicule 5 places dont 1 fauteuil roulant et la lutte contre la douleur de la personne âgée (Fondation de Paris – Hôpitaux de France) ; ainsi que de la Fondation JM Bruneau pour le projet intergénérationnel avec les assistantes maternelles et la formation du personnel pour l'intégration du chien d'accompagnement social.

Concernant les journées réalisées, les chiffres sont assez stables avec 44 402 journées en 2014. Le taux d'activité est ainsi légèrement supérieur à 100 %. Cela s'explique par le fait qu'une chambre complémentaire aux Oiseaux n'est occupée qu'occasionnellement et de ce fait, cela permet de ne pas précipiter les entrées suite au départ d'un résident.

Sont également reprises des données concernant les résidents (âge, origine géographique, la durée moyenne de séjour - calculée en fonction des personnes qui sortent et de leur date d'entrée).

Concernant le GMP (Gir moyen pondéré) de l'établissement, il est en baisse sur ces dernières années. Cela est dû au fait que les équipes travaillent au quotidien sur l'autonomie des résidents. C'est donc un indicateur positif même s'il peut être pénalisant du côté des autorités de tarification. Le Pathos Moyen Pondéré lui reste stable car il n'a pas été réévalué depuis 2008. Il ne le sera désormais que lors du renouvellement de la convention tripartite.

Madame QUÉAU ne présente pas en détail tous les rapports d'activités des différents responsables sachant que les membres du CVS ont reçu le document plusieurs semaines avant la réunion. Toutefois, un focus est fait sur le rapport d'activité du Pôle Soins réalisé par le Dr Céline Hervé et Madame CHEDAILLE. Celui-ci permet de resituer les divers professionnels intervenants autour des soins à l'EHPAD ainsi que les praticiens extérieurs. Une présentation plus détaillée du dispositif de télé médecine est faite.

Depuis maintenant un an et suite à la réponse à un appel à projet de l'ARS, l'EHPAD Les Jardins du Castel participait à une expérimentation avec le CH Guillaume Régnier sur les téléconsultations en psychiatrie. Ainsi plusieurs résidents ont pu tester ce dispositif ces derniers mois. Depuis le mois de mars 2015, le matériel est désormais connecté à la plateforme régionale permettant ainsi de gagner en qualité et performance. Les premiers retours sont en tout cas positifs. Aucun résident ne s'est vu contraint de participer à une téléconsultation s'il ne le souhaitait pas.

Le dispositif va donc désormais fonctionner en routine sur l'établissement avec l'objectif à terme d'élargir l'utilisation de ce matériel à d'autres spécialités telles que la dermatologie, les consultations gériatriques.

Le rapport permet également de revenir sur la prévention des risques à l'EHPAD, notamment concernant le circuit du médicament, le risque infectieux, la dénutrition, l'état bucco-dentaire, la prévention des chutes, la contention et la prise en charge de la douleur.

Madame VOBMANN, concernant le rapport du Pôle Alzheimer tient juste à préciser qu'en 2014, les bénévoles ont fait une pause car il n'était pas toujours évident de gérer les troubles du comportement des résidents. Une nouvelle dynamique sera impulsée lors de l'ouverture du nouvel accueil de jour à la résidence Castel Aristide fin 2015.

Madame QUÉAU présente le bilan social de l'EHPAD qui montre un effectif de personnels constant, avec juste un poste supplémentaire en 2014 : un poste d'aide-soignante au Pôle Alzheimer (pour l'accueil de jour). Sont notées par ailleurs une baisse de l'absentéisme en 2014 et des absences principalement dues à des arrêts maladie ou maternité. Un point est fait sur la formation permanente des personnels dont une nouveauté en 2014 avec la formation texture modifiée pour le service cuisine. La formation toucher-massage a également rencontré un grand succès.

Sur le plan financier, Monsieur BARBÉ précise que l'exercice 2014 est excédentaire de 222 625,08 €. Toutefois il reste prudent car cet excédent s'explique notamment par l'obtention de crédits non reconductibles de l'ARS (lits Verger, subvention sur 3 ans à hauteur de 24 000 euros pour l'éducateur sportif), la diminution des frais financiers, l'assujettissement partiel à la TVA qui a également diminué la taxe sur les salaires. Cet excédent n'est donc pas forcément représentatif des prochaines années.

Madame PLANTIN souligne le fait que ce rapport d'activités est un document très complet.

Il n'y a aucune autre remarque ni question.

6/ POINT SUR LE PROJET TRAVAUX OISEAUX

Monsieur BARBÉ indique que la demande de permis de construire a été déposée le 9 février 2015 et qu'il y a donc, à partir de cette date, une phase d'instruction de six mois.

Actuellement, le projet est en phase PRO c'est-à-dire la définition des derniers axes avant la consultation des entreprises.

Un retard a été pris suite au diagnostic amiante sur le site.

7/ POINT SUR LES TRAVAUX REALISES ET LES TRAVAUX DEPUIS DEBUT 2015

• POINT SUR LES TRAVAUX PREVUS ET ENGAGES POUR 2015

- Remplacement mobilier pôle Alzheimer et ajout de fauteuils aux Floralies et claustras,
- Protection de portes de chambres secteur Verger et habillage poteaux béton couloir,
- Passage de câble informatique baie principale vers Oiseaux / Verger, et baie Floralies vers Alizés,
- Aménagement espace restauration en SAM Verger, test aménagement en cours,
- Travaux étanchéité bureau directeur suite infiltration par le mur extérieur,
- Remise en état tourelles désenfumage Verger,
- Plantation et abattage d'arbres,
- Remise en état meubles de service pôle Alzheimer (office, salle à manger, chambres),
- Reprise plafond suspendu circulation Verger,
- Resserrage câbles armoires électrique suite contrôle,
- Remplacement porte et fenêtre bâtiment atelier et maison A. Garnier,
- Travaux de raccordement au réseau public électricité tarif jaune au lieu du tarif vert, avec remplacement du disjoncteur,
- Modification sur installation appel malades,
- Mise en place de rayonnages dans les locaux de service,
- Remplacement de 15 lits de soins secteur verger,
- Achat d'un véhicule transport 5 personnes dont 1 en fauteuil roulant,
- Remplacement de matelas anti-escarres,
- Réfection des plinthes en cuisine,
- Mesures acoustiques ambiance de travail,
- Extension VMC, vestiaires hommes, Floralies,
- Mise en place de siphons en vide sanitaire (Verger) et modification évacuation eaux usées (Oiseaux),
- Réfection couverture zinc sur puits de lumière (Floralies),
- Remplacement trappe de désenfumage (Oiseaux),

8/ POINT SUR LA MISE EN PLACE DE LA TELEMEDECINE

Ce point a été abordé ci-dessus dans la présentation du rapport d'activité du Pôle Soins. Ainsi nous n'y revenons pas ici.

9/ PROGRAMME DES ANIMATIONS ANNEE 2015

Mlle CHEVAL complète les dates déjà mentionnées ci-dessus dans la présentation du rapport annuel animation 2014.

- Dimanche 26 avril : après-midi chorale au Zéphyr organisée par l'association Anim'Castel. Les tickets seront en vente sur place au Zéphyr ou après du secrétariat de l'EHPAD.
- Dimanche 13 septembre : fête champêtre

- Jeudi 28 mai : sortie au Stade Rennais. Match Rennes-Lyon.

Mlle CHEVAL et Mme NAUDOT précisent par ailleurs que l'association Anim'Castel est une association indépendante qui ne dépend pas de l'EHPAD. Une confusion est parfois faite et peut poser soucis lors de demandes de subventions.

10/ COMMUNICATION SUR LA REUNION DES FAMILLES DES RESIDENTS OISEAUX ET VERGER DU 11 JUIN, DES FAMILLES DU POLE ALZHEIMER DU 18 JUIN ET DU REPAS DU DIMANCHE 7 JUIN 2015

Réunions des Familles

- Jeudi 11 juin 2015, pour le pôle Maison de Retraite

Les thèmes abordés seront : la prise en charge de la dénutrition, les soins bucco-dentaires, l'accompagnement de fin de vie et la télé-médecine.

- Jeudi 18 juin 2015, pour le pôle Alzheimer (deux créneaux ouverts).

Repas des convives

Il aura lieu le dimanche 7 juin. Les réservations peuvent être faites auprès du secrétariat.

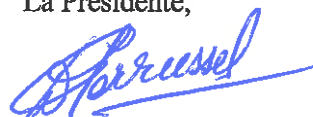
11/ QUESTIONS DIVERSES

Monsieur BARBÉ présente le Conseil départemental d'accès au droit d'Ille et Vilaine (CDAD 35) qu'il a récemment rencontré. Le CDAD 35 a pour objectif de faire venir le droit au plus proche des citoyens et souhaite savoir s'il serait opportun d'organiser des permanences pour les résidents de l'EHPAD et les habitants de Châteaugiron sur le secteur. Monsieur BARBÉ les a également renvoyés vers la mairie de Châteaugiron et les CLIC du secteur. Il les recevra à nouveau en septembre.

Le prochain Conseil de la Vie Sociale aura lieu le lundi 15 juin 2015 à 14 h 30.

La séance est levée à 16 h 45.

La Présidente,



Denise PERRUSSEL